

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	:
Abstention	: /

DOCUMENT AFFICHE DU 30/04/26 **AU** 15/05/26
35- 330

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le 21 avril à dix heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la vice-présidence de M. René Isnard.

Étaient présents : Christian Gallo, René Isnard, Daniel Robert, Christian Troja, Joël Christophe, Michel Costanzo, Jérôme Samuel, Bernard Nal

Étaient absents : Christian Garcin, Nicolas Richier

Étaient excusés et représentés : Jean Noel Nal (Pouvoir donné à Bernard Nal), Rémy Lieutier (Pouvoir donné à Daniel Robert)

Assistaient sans voix délibérante à la réunion : Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier)

Secrétaire de séance : Daniel Robert

Objet : Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

Monsieur le Président présente les chiffres du Compte Financier Unique de l'année 2025.

Il présente les résultats en Fonctionnement et en Investissement ainsi que le résultat global de clôture pour 2025 et propose au Vice-Président de délibérer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'approuver le Compte Financier Unique 2025.
- De donner tout pouvoir à son Vice-Président pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jour, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance

Daniel Robert



Commission Syndicale

Certifiée et rendue exécutoire,
Le Vice-Président,

René Isnard

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de réception de l'AR: 04/05/2026

005-200040335-BF_009_2026-BF

A G E D I